

Procès-verbal & délibérations

Conseil d'administration & Assemblée générale

29 juin 2012 – Pôle universitaire Pierre Jakès Hélias, Quimper



Photo : QCD 2012

Procès-verbal de réunion

Elus présents :

B. Poignant, M. Andro, H. Herry, D. Le Bigot, O. Boisseau, F. Martin, A. Fraval, C. Bellin, J.C. Sacré, V. Gaonac'h, J.P. Stanzel, R. Bernard, P. Plouzenec, M. Canévet, R. Le Goff, F. Clément, J.P. Le Corre, B. Le Cam

Elus ayant donné pouvoir :

J. Le Gall, P. Le Berre, D. Le Corre

Autres participants :

Y. Brun, I. Letty, J. Bouyat, H. Egu, Y. Bothorel, R. Marcel, L. Mallet, L. Bruchon, D. Penneç, S. Tropres, B. Robert, D. Roux, E. Lagadic, M. Bregeon, E. Hervé, V. Le Guen

Le 29 juin 2012 à 14h35, les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'association se sont réunis au Pôle Universitaire Pierre-Jakès Hélias à Quimper.

Les instances sont présidées par M. Bernard Poignant. Le secrétariat de séance est assuré par Marc Andro, Vice-président délégué, en l'absence du secrétaire en titre.

Le Président ouvre la séance et il informe qu'elle sera suivie à 16h30 par un point avec la presse, motivé par la sortie du rapport d'activités.

Les séances du conseil d'administration et de l'assemblée générale, bien qu'étant confondues pour la présentation des sujets, sont différenciées au niveau des votes pour des questions de respect des statuts.

Il est constaté que 14 membres sur 25 pour le conseil d'administration et 15 membres sur 27 pour l'assemblée générale sont présents ou représentés. 2 membres du Conseil d'administration et 3 membres de l'assemblée générale ont donné pouvoir à des membres présents. Le nombre total de voix est ainsi de 16 pour le Conseil d'Administration et 18 pour l'assemblée générale.

Le conseil d'administration et l'assemblée générale sont ainsi régulièrement constitués et peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

<u>Ordre du jour</u>	Conseil d'administration	Assemblée générale
1. Comptes 2011 et affectation du résultat	Présentation	Approbation
2. Rapport d'activités 2011 et point d'avancement du programme 2012	Validation	Approbation
3. Point des travaux InterSCoT :		
- Enquête ménages-déplacements	Information	
- Budget de l'enquête (remis en séance)	approbation	
- Projet maritime : candidature GIZC	approbation	
- Espaces de développement économique en Cornouaille	information	
- Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier des autres SCoTs	information	
4. Animation ialys	approbation	
5. Appel à projets Boucle énergétique locale (proposition remise en séance)	approbation	
6. Point étude prospective	information	
7. Mise en place du Conseil de Développement	information	
8. Point sur le dossier très haut débit	information	
9. Questions diverses :		
a) location de locaux auprès de Quimper Communauté	approbation	
b) proposition de recherche doctorale avec l'Audelor	approbation	
c) conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq	approbation	

1. Approbation des comptes 2011

Ronan Marcel présente le bilan et le compte de résultat 2011 dans leurs grandes lignes et il en fait l'analyse (voir délibération en annexe). Considérant que le bilan 2011 tient compte de la reprise des comptes et des activités du GIP, il s'appuie sur le comparatif des comptes « GIP + agence 2010 » et « agence 2011 ».

Il explique ensuite la triple vocation des fonds propres : couvrir les besoins de trésorerie (10% d'un exercice annuel), couvrir des aléas sur exercices ultérieurs (5 % d'un exercice annuel) et réserver le solde pour des actions ponctuelles.

Ce solde représente de l'ordre de 320 k€; 120 k€ ont déjà permis de financer l'enquête ménages déplacements, les 200 k€ restant permettent de porter les projets de l'agence sur les domaines maritime et de boucle énergétique locale.

C'est pour garantir la première vocation de couverture de la trésorerie qu'il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat 2011 de 183 k€ en fonds de réserve associative.

Yves Brun, commissaire aux comptes, rappelle que le niveau de subventions de l'agence exige que les comptes soient certifiés par un commissaire aux comptes titulaire d'un mandat légal. Il présente son rapport général sur les comptes annuels de l'agence et il confirme que ceux-ci n'appellent aucune réserve. Les différences significatives avec le bilan de l'exercice 2010 s'expliquent par la reprise des activités du GIP au 1^{er} janvier 2011.

S'agissant du rapport spécial sur les conventions règlementées qui s'appliquent entre l'association et l'un de ses membres, Yves Brun demande que le bail professionnel établi en novembre 2011 entre l'agence et Quimper Communauté pour la location des locaux (bâtiment B) soit soumise à délibération du conseil d'administration.

Le Président demande ensuite à l'assemblée de se prononcer sur les comptes de l'agence.

Sans remarques ni questions, ayant pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée générale, à l'unanimité :

- ***approuve les comptes 2011***
- ***donne quitus au conseil d'administration et aux mandataires de l'association***
- ***décide de l'affectation du résultat (183 K€) en fonds de réserve associative***

2. Rapport d'activités 2011

Ronan Marcel présente d'abord **la situation générale de l'agence** au terme de deux ans d'activités :

Quimper Cornouaille Développement, une structure à présent bien en place

A l'issue des années de création de l'Agence (2010) puis d'intégration des missions du Pays de Cornouaille (2011), Quimper Cornouaille Développement est à présent en bon ordre de marche et permet de porter très largement les stratégies partagées de développement territorial pour la Cornouaille : stratégies de développement économique et touristique, d'aménagement et urbanisme, projets du territoire cornouaillais et énergie.

Une structure de gouvernance générale et des dispositifs de pilotage de l'activité

Participation active au CA de tous les présidents de communautés, des chambres consulaires, de l'Etat, de la Région, du Département et du président du Conseil de développement : 5 séances par an, traitant nombre de questions.

Un Conseil de développement lui-même renouvelé avec un nouveau bureau et un nouveau président.

Travaux, orientations et décisions présentés suite à un travail d'instruction piloté par un ensemble de commissions ou groupes de travail permanents : comité de stratégie économique, comité de pilotage ialys (pôle aliment), réseau des développeurs économiques, commission tourisme, groupe de travail interSCoT, comité local de concertation (financements contractuels), commission énergie, groupe de travail PCET...

Un lieu et une présence bien identifiés

Les locaux de l'Agence sont maintenant le lieu bien reconnu de conduite des sujets cornouillais, le lieu de travail et la base arrière des collaborateurs de l'Agence.

Les équipes de l'Agence sont présentes en Cornouaille au gré des projets menés avec les communautés et partenaires, et au-delà en suivant nombre de dossiers et participant aux travaux de nombre de réseaux à l'échelle régionale voire nationale, y assurant présence et promotion du territoire cornouillais.

Des équipes bien constituées

Au terme des mouvements de création de l'Agence, d'intégration des missions du Pays, d'extension de missions et de turnover de personnel, l'Agence compte aujourd'hui 25 emplois permanents dans des champs de compétence variés : direction et secrétariat-gestion (5), développement économique et tourisme (7), urbanisme et aménagement (5), pôle ressources (3), pays et pôle énergie (5). Viendront s'y adjoindre 1 poste supplémentaire en énergie (août) et 1 poste sur les questions maritimes (octobre).

Une bonne assise financière

Quimper Cornouaille Développement a pu constituer des fonds propres conséquents au terme de ses 2 années de démarrage (contributions de démarrage favorables alors que l'activité montait en charge progressivement). Son budget annuel est de 1.900 k€ pour le compte de résultat 2011 et 2.400 k€ pour le budget en cours 2012 (pour mémoire : voté en déséquilibre de 120 k€ grâce à la possibilité d'appui sur les fonds propres).

Ronan Marcel poursuit par un **résumé synthétique des actions 2011 et du programme à mi-2012** de chaque grand secteur de l'agence :

Développement économique

Les points marquants 2011 :

Animation du comité de stratégie économique (étude sur l'aéroport) et du réseau des développeurs économiques (dossier de présentation des pépinières)

Pilotage du projet ialys (Cornouaille terre d'aliment), structuration du travail sur le cluster et tests en vue d'un centre grand public.

Suivi – observation des questions d'emploi et formation (observatoire CoCoPaQ).

Pour Quimper Communauté et la Cornouaille, suivi – accompagnement des organismes de recherche – innovation (Technopole, ADRIA...), participation aux pôles de compétitivité et soutien à l'enseignement supérieur (UBO).

Pour Quimper Communauté, contacts entreprises, implantations économiques et gestion de son immobilier d'entreprise (ouverture de la pépinière des innovations).

En matière de tourisme, travail avec la CCI et partenaires sur la communication d'accueil (papier et internet), impulsion du e et m-tourisme et action « pays touristique » sur le centre et l'est Cornouaille (accompagnement de porteurs de projets, labellisations).

Le programme à mi-2012 :

Mobilisation du comité de stratégie économique (5^e rendez-vous de la Cornouaille - économie cornouaillaise et mondialisation, difficultés du groupe Doux...) et du réseau des développeurs (travail partenarial avec la CCI de schéma des espaces d'activités > prise en compte interSCoT).

Intensification de la démarche alys (cluster) et lancement des études de préfiguration d'un centre grand public (Quimper-Co).

Appui à la recherche, innovation et enseignement supérieur (veille sur la préparation des futures contractualisations).

Intensification de la démarche e-m-tourisme (renfort CDD sur état des pratiques).

Urbanisme et aménagement

Les points marquants 2011 :

Coordination InterSCoT de Cornouaille : installation d'un groupe de pilotage interSCoT, travail sur la trame verte et bleue, 1^{ère} candidature appel à projet maritime (sans succès).

Pour le Symescoto, conduite du SCoT de l'Odet : finalisation, concertation et arrêt du SCoT, puis phase de consultation administrative et enquête publique.

Premiers pas dans l'accompagnement en amont de projets urbains (port de Concarneau, gare de Rospenden), suivi de dossiers de déplacement (ferroviaire) et principe d'une enquête ménages déplacements.

Accompagnement de bouclage du PLH de Quimper Communauté, lancement de celui de Concarneau Cornouaille, accord pour celui du Pays Fouesnantais, calage d'une mission habitat et préparation d'un observatoire de l'habitat pour les communautés cornouaillaises.

Participation active à l'étude bretonne inter-agences d'urbanisme sur l'armature urbaine.

Le programme à mi-2012 :

Finalisation du SCoT de l'Odet après enquête publique (approbation en juin).

Intensification du travail interSCoT : engagement de l'Agence sur les questions maritimes (nouvelle candidature GIZC) en vue de volets maritimes des SCoTs et plus largement (économie-emploi-énergie...) et préparation de l'enquête ménages déplacements pour l'automne (marché attribué).

Engagement de l'analyse des conditions d'urbanisation de Quimper-Sud (groupe de travail polytech-Tours).

Travaux de réalisation de PLH lancés sur 7 communautés cornouaillaises (dont 3 ouest en pilotage conjoint) et observatoire de l'habitat en place.

Avec les autres agences bretonnes, bouclage et remise à la Région de l'étude armature urbaine et participation aux travaux Région-Insee (hypothèses démographiques).

Projets de territoire et énergie

Les points marquants 2011 :

Conduite du contrat Région-Pays de Cornouaille et impulsion à la production des projets subventionnés (comité local de concertation) ; signature de l'avenant au volet territorial du CPER (fonds Etat).

Appui au Conseil de développement et engagement de son renouvellement.

Adoption d'un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique cornouaillais et participation à la définition opérationnelle du projet Bretagne Très Haut Débit.

Appui à Quimper Communauté pour la révision de son projet communautaire.

Organisation du 4^è rendez-vous de la Cornouaille sur le thème de l'armature urbaine cornouaillaise et bretonne (débat Ollivro – Delaveau).

En énergie, lancement du diagnostic et des démarches de PCET sur toute la Cornouaille, réinstallation de l'Espace Info Energie et ré-impulsion du conseil aux communes.

Le programme à mi-2012 :

Validation des derniers dossiers de subventions du contrat Région-Pays (limite fin juin).

Renouvellement de la composition et relance de l'activité du Conseil de développement.

Lancement de la réflexion prospective cornouaillaise pour les enjeux des prochains contrats (mission engagée en mai).

Contribution à la détermination du mode de conduite des déploiements du très haut débit (aspects régionaux, cornouaillais et opérateur privé).

Cadrage préparatoire du 5^è rendez-vous de Cornouaille (pm développement éco).

En énergie, lancement du travail sur les orientations PCET (ateliers au printemps) et renforcement des actions (particuliers /EIE, communes /CEP, et publics fragiles /CG29).

Observation et ressources

Les points marquants 2011 :

Préparation du système d'observation de l'Agence: habitat (partenariat sur données ADEUPa), consommation foncière et économie – emploi.

Gros travail sur le système informatique agence (intégration Pays, croissance des effectifs). Développement du SIG agence et du système de production cartographique.

Consolidation du centre documentaire, lancement du site internet et des publications.

Développement des fonctions internes de gestion budgétaire et de ressources humaines.

Le programme à mi-2012 :

Essor de l'observation territoriale sur les bases posées en 2011 (habitat, économie-emploi, démographie) et préparation des conditions de suivi-évaluation des SCoTs (indicateurs fonciers).

Développement du SIG et des productions cartographiques en appui des travaux de l'Agence. Implantation d'un logiciel spécifique de gestion du centre documentaire et poursuite des publications.

Consolidation du système de gestion de l'Agence, complément d'effectifs (24 emplois permanents à fin 2011 > 27 prévus à fin 2012) et développement des financements sur projets.

A l'issue de cette présentation, le rapport ayant été remis en séance dans sa version papier, Bernard Poignant invite les présidents d'EPCI à en assurer également une large diffusion, notamment sous une forme dématérialisée. Le rapport sera également disponible sur le site internet de l'agence.

3. Point des travaux InterSCoT

Enquête ménages-déplacements Cornouaille

En complément des éléments communiqués avec l'ordre du jour, un document est remis en séance concernant l'attribution du marché au bureau d'étude TEST pour la réalisation de l'enquête, suite à la commission du 26 juin.

Ronan Marcel précise quelques informations sur le déroulement de l'enquête :

Calendrier :

- Enquête de mi-octobre 2012 à février 2012 avec interruption pendant les vacances de Noël
- Analyse des résultats au printemps
- Exploitation des résultats possible à compter de mi 2013

6000 enquêtes représentatives à l'échelle cornouaillaise sur les déplacements courants de semaine et du samedi

Budget :

- | | |
|---|-----------|
| • Enquête standard CERTU (tranche ferme) | 163 543 € |
| • Enquête supplémentaire sur le samedi (option) | 26 690 € |

Le coût total de l'enquête est donc arrêté à 189 223 € TTC, si l'option du samedi est retenue par le Conseil d'administration. Ronan marcel souligne l'importance de cette option du samedi qui portera sur les déplacements autres que domicile-travail qu'il est intéressant de connaître pour des questions locales.

Bernard Poignant souhaite qu'un travail de communication important relayé par les EPCI soit fait avant le démarrage de l'enquête à l'automne, afin d'assurer une bonne réceptivité des personnes qui seront interrogées. Il souhaite que le message soit le même pour tous et il demande à l'agence de le préparer en vue d'une large diffusion vers les EPCI et les communes (bulletins d'information etc...)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- ***Confirme le contenu et le montant du marché, option samedi comprise***
- ***Approuve le plan de financement remis en séance***
- ***Autorise le président à solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Conseil général du Finistère***

Projet maritime de Cornouaille

Luc Mallet présente le dossier de candidature de l'appel à projets régional GIZC, ses objectifs en tant que référentiel maritime InterSCoT et son budget (200 000 € sur 3 ans).

L'assemblée est invitée à s'exprimer sur le positionnement de l'agence sur les questions maritimes.

Bernard Poignant souligne l'importance du projet maritime présenté qui contribue à boucler le tour du littoral breton sous tous ses aspects : pas seulement celui de la pêche, mais sur un plan plus général qui n'avait jamais été abordé jusqu'à présent. Il y voit l'occasion de rendre la Cornouaille plus « maritime » qu'elle n'est actuellement.

Marc Andro fait part de tout l'intérêt qu'il porte à ce sujet en raison de l'importance des enjeux maritimes pour la Cornouaille. La prise en compte de ces enjeux n'existait pas vraiment à la création de l'agence, le projet en cours vient donc combler ce manque et il va permettre à la Cornouaille de s'impliquer enfin sur des sujets dont elle était absente jusqu'alors (notamment les énergies marines). Elle pourra donc être sollicitée à l'avenir sur des dossiers relatifs à la pêche et à ses dérivés, ou sur le développement de nouvelles formes d'aquaculture (dont la recherche et le développement). Il faudra donc intégrer la dimension maritime cornouaillaise dans les futures contractualisations.

Rémi Bernard interroge sur l'articulation possible avec le projet GIZC de l'Ouest Cornouaille déjà en cours. Il souhaite qu'un travail de coordination de même nature que celui qui est fait sur l'InterSCot soit réalisé.

Pierre Plouzennec regrette que les deux projets de l'A OCD et de l'agence n'aient pas pu émerger en même temps, mais il pense qu'ils sont bien complémentaires. Il élargit ce souhait d'harmonisation et de complémentarité à tous les sujets à venir (citant le programme Leader en 2014), et souhaite surtout qu'il n'y ait pas de télescopage entre les initiatives locales mais plutôt une réflexion sur l'harmonisation des initiatives menées sur le territoire.

Daniel Le Bigot estime que c'est une question de méthode à mettre en place.

Bernard Poignant indique que cela fera partie du travail de l'agence.

Roger Le Goff exprime également son assentiment sur le projet maritime. Il y voit l'opportunité de ne pas rester concentré sur la pêche mais de développer tous les autres aspects liés à la mer (exemple le cabotage) qui représentent un vivier économique important mais non exploité.

Jean-Paul Stanzel évoque la question de l'échelle du portage de projets sur les dossiers relatifs à la filière maritime (plaisance, chantiers navals, mécanique marine...). Il est d'avis que le positionnement de l'agence sur les questions maritimes est un choix stratégique à moyen et long terme, et il souhaite que l'agence puisse se saisir des problématiques qui ne seront pas portées par l'Ouest Cornouaille, notamment l'observation de l'économie et de l'emploi.

A la suite de ces échanges le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le contenu du projet présenté à l'appel à projets GIZC et autorise le lancement du recrutement du chargé de projet.

Espaces de développement économique

Luc Mallet présente le travail décidé par le groupe InterSCoT sur la localisation des secteurs de développement économique.

Le conseil d'administration prend acte de cette piste de travail.

Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier InterSCoT

Luc Mallet présente les ajustements de finalisation du SCoT de l'Odet, et il communique le calendrier prévisionnel d'ensemble des SCoTs cornouillais :

SCoT	Périmètre	Diagnostic	PADD	Arrêt du SCoT	Enquête publique	Approbation
SCoT du Pays de Quimperlé	2003					Déc. 2008
SCoT de l'Odet	2002	2006 Actualisation déc. 2010	Juill. 2010	Juin 2011	Nov. 2011	Juin 2012
SCoT de Concarneau Cornouaille	2004	2009	2010	Juin 2012	Mi-oct. 2012	Début 2013
SCoT de l'Ouest Cornouaille	Nov. 2002	2005 Actualisation 2010-2011	Fév. 2011	Automne 2012	Début 2013	2013
SCoT du Pays de Châteaulin et du Porzay	2003	Oct. 2010	Fin 2012	Fév. 2014	2014	2014

Le conseil d'administration prend acte de ces informations

4. Animation ialys

Dominique Pennec présente les grands axes d'ialys pour les 3 ans à venir et soumet à l'assemblée pour validation les plans de financement des actions issues de l'animation du cluster qui sont portées par l'agence.

Daniel Le Bigot souhaite une réunion d'information et de sensibilisation élargie à l'ensemble des élus sur les enjeux d'ialys.

Dominique Pennec indique qu'une présentation sera faite au conseil communautaire de Quimper Communauté sur le choix du groupement de bureaux d'études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage du centre grand public le 6 juillet.

Par ailleurs, dans le cadre du festival A Table !, une soirée spéciale ialys aura lieu le 21 septembre qui fera l'objet d'invitations aux élus pour une information complète sur le projet.

Le conseil d'administration prend acte de ces informations et autorise le président à engager les dépenses liées aux actions du cluster ialys et à solliciter les subventions.

5. Appel à projets boucle énergétique locale

Jean-Claude Sacré présente le contenu de l'appel à projets régional, puis la réponse que la Cornouaille souhaite y apporter compte-tenu des objectifs à atteindre et du principal enjeu : affirmer un positionnement stratégique du territoire en matière énergétique.

Il présente ensuite le plan de financement comprenant une part d'autofinancement de 100 000 € de l'agence et une subvention régionale d'un montant équivalent (maximum).

Betty Robert précise que la réponse à cet appel à projets est en lien direct avec le plan climat puisque ce sont les données qui ressortiront de la boucle énergétique locale qui serviront à l'alimenter.

Le conseil d'administration autorise l'agence à répondre à l'appel à projets et à solliciter les subventions auprès du Conseil régional.

6. Etude prospective Cornouaille 2030

Bernard Poignant introduit le sujet en rappelant l'importance de l'étude prospective dont le but est de permettre à la Cornouaille de bien préparer les futures contractualisations avec l'Etat et la Région. Il invite Michel Canévet, élu référent contractualisation et président du comité de pilotage, à présenter le point d'avancement de l'étude menée par le cabinet Futuroouest.

Michel Canévet rappelle l'objectif : permettre de développer un modèle économique cornouaillais et de déterminer sur quels volets prioritaires agir dans les futures contractualisations. Il s'appuie sur le calendrier de l'étude. La phase actuelle, qui est celle des entretiens avec les élus, va déboucher sur la mise en place d'ateliers à la rentrée auxquels tous les volontaires seront invités, avant qu'un groupe exploratoire ne s'implique entre octobre et décembre sur la formalisation de scénarii prospectifs.

Le séminaire de restitution qui suivra, en janvier 2013, permettra à la Cornouaille qui aura alors pleinement conscience de ses handicaps et de ses atouts, de répondre de la meilleure façon possible aux attentes que la Région exprimera dans le cadre du prochain Contrat.

Le cabinet Futurouest a d'ores et déjà constaté que la gouvernance est un sujet de préoccupation chez des personnes rencontrées, mais Michel Canévet est d'avis qu'il faut se concentrer de préférence sur tout ce qui peut permettre à la Cornouaille de se développer.

Bernard Poignant considère que la gouvernance doit revenir à l'agence qui est le cadre le plus adapté. Il souhaite que le nouveau conseil de développement soit fortement impliqué dans la réflexion. Il souhaite également que les documents « Bretagne 2030 » élaborés par la région soient communiqués à Michel Canévet, au cabinet Futurouest ainsi qu'aux présidents d'EPCI.

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

7. Mise en place du conseil de développement

Bernard Poignant invite Isabelle Letty, qui représente le conseil de développement en séance, à s'exprimer. Celle-ci annonce que le nouveau président a été élu la veille.

Betty Robert confirme que le nouveau président est Alain Pomès, directeur du centre européen de formation maritime à Concarneau. Cette élection constitue le dernier point à la mise en place du nouveau conseil de développement. Le bureau va donc se réunir prochainement pour définir ses axes de travail.

Bernard Poignant rappelle qu'il souhaite fortement que le conseil de développement soit associé aux travaux en cours.

Le conseil d'administration prend acte de l'élection du président.

8. Point d'étape sur l'aménagement numérique

Hervé Herry a souhaité faire un point d'étape sur ce dossier complexe qui a démarré en 2008 mais dont les évolutions sont permanentes, et encore dernièrement depuis le 30 mars, date à laquelle Gwénégan Bui a présenté la Feuille de route de la Région.

Il rappelle que la Région pilote le déploiement de la fibre optique avec un objectif : déployer la fibre partout à horizon 2030. Néanmoins, le sujet est complexe car tous les niveaux de collectivités sont impliqués, de la région qui est pilote jusqu'aux communes en passant par les pays, les départements et les EPCI.

La déclinaison territoriale de la Feuille de route Bretagne THD

Au plan national, l'Etat a confié aux opérateurs le soin d'équiper les zones les plus agglomérées dans le cadre d'une consultation ouverte, appelée Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII). Sont concernées en Cornouaille Quimper Co, les communes de Concarneau et de Douarnenez, soit 37% des lignes cornouaillaises.

Au plan régional, la stratégie de déploiement du projet Bretagne très haut débit s'appuie sur 4 axes :

- L'axe équilibre vise à prendre en compte les villes moyennes qui ne sont pas concernées par les investissements des opérateurs. Pour la Cornouaille ont été identifiées dans un premier temps Quimperlé et Châteaulin . Pont l'Abbé a demandé à en faire partie mais la réponse n'est pas connue.
- L'axe cohésion permet de prendre en compte la ruralité en déployant le très haut débit sur des secteurs où l'accès haut débit est de qualité médiocre ou moyenne ;
- L'axe économie / connaissance a pour objet de raccorder en THD des Zones d'Activités, des services publics ou des entreprises isolées.
- L'axe montée en débit, doit permettre de répondre par des solutions du type NRAMED aux attentes de quelques secteurs qui ne verraient pas de déploiement FTTH d'ici 5 ans, mais mal couverte en haut débit.

La Région a ventilé le nombre de prises lors de la phase 1 à l'échelle de chaque département, ce qui rapporté à la Cornouaille donne le volume de prises suivants :

- axe 1 : équilibre : environ 10 568 lignes FTTH
- axe 2 : cohésion : environ 10 058 lignes FTTH
- axe 3 : services et Zones d'Activités : environ 4 500 lignes FTTH pour tout le Finistère
- axe 4 : Montée en très haut débit : environ 50 sites sur le Finistère

La Région propose une méthodologie qui permet de cibler les territoires en phase 1 sur ces 4 axes, qui fait actuellement l'objet de présentations dans les EPCI par Stéphane Troprès.

Ces simulations de déploiement du THD constituent une proposition de la Région, soumise à l'accord de chaque EPCI et à celui du Pays. La validation de ce plan de déploiement est attendue pour fin octobre. D'ici là, Quimper Cornouaille Développement accompagne chaque intercommunalité dans l'appropriation du projet, ses conséquences sur le territoire des communautés, ainsi que dans les échanges avec la Région et le Département afin d'y apporter les ajustements souhaités.

Les EPCI participeraient de manière uniforme et forfaitaire au déploiement du sur la base de 445 € par prise. Pour la MED, il serait demandé à chaque EPCI une participation de 70 000 €.

Les modalités de mise en œuvre du projet Bretagne THD sont en cours de définition.

La Conférence numérique de janvier 2012 a acté la feuille de route de "Bretagne très haut débit", avec notamment le projet de syndicat mixte fédérant les collectivités, e-Mégalis Bretagne, qui servira de support afin d'éviter la création d'une nouvelle structure. Une refonte des statuts et du règlement intérieur est ainsi engagée.

Plusieurs options concernant la maîtrise d'ouvrage des travaux de déploiement sont à l'étude, à différentes échelles géographiques : intercommunale, pays, départementale ou régionale. Le président du Conseil général a confirmé son intention de ne pas assurer cette maîtrise d'ouvrage. L'échelle départementale n'est cependant pas abandonnée puisque le SDEF s'est positionné.

L'ensemble de ces points sont en cours d'analyse et feront l'objet de présentations d'ici l'automne, afin que chaque EPCI puisse se positionner avant la fin de l'année.

L'abandon des études d'ingénierie

La 1^{ère} proposition de déploiement du THD émane ainsi de la Région, et non plus des intercommunalités comme demandée initialement. L'étude d'ingénierie préconisée revêt donc moins d'intérêt. En effet, celle-ci avait pour objet principal la délimitation des « plaques FTTH », préalable à la priorisation du territoire. Or ce découpage apparaît sur les cartes présentées par la Région. Ces plaques ont été dessinées par un bureau d'études pour le schéma d'aménagement numérique régional. Celles-ci restent théoriques mais les critères retenus par le cabinet en font une bonne base de travail. Il est ainsi proposé, comme l'essentiel des territoires bretons, d'abandonner la réalisation d'une telle étude pour se consacrer plutôt au phasage, aux questions de la maîtrise d'ouvrage et aux études pré-opérationnelles qui devront être lancées dès l'approbation de la phase 1.

La pose de fourreaux télécoms d'attente

Jusqu'à très récemment, la pose de fourreaux se révélait économiquement intéressante à moyen terme, même en présence d'infrastructures de l'opérateur historique. Le changement de réglementation en ce domaine nous amène à revoir notre stratégie. En effet, l'Arcep impose à présent à Orange de communiquer la présence de ses réseaux et le contraint à les louer à des conditions économiques acceptables. Ainsi, la pose de fourreaux d'attente n'est recommandée que si le caractère stratégique d'un tronçon est avéré et l'absence de fourreaux existants constatée. Ce diagnostic est réalisé par QCD, avec l'appui du SDEF.

Roger Le Goff intervient pour regretter le choix de la Région d'amener la fibre optique en priorité dans les territoires isolés alors que, selon lui, ce n'est pas là que le besoin est le plus pressant. Il justifie ainsi le choix politique du Pays Fouesnantais d'une montée en débit généralisée, permettant d'équiper tout de suite 85 % de son territoire à plus de 20 MO.

Hervé Herry explique la force du choix régional de la fibre optique par le fait que celle-ci n'a pas de limites, et il confirme qu'aucun argent public ne sera alloué à la solution choisie par le Pays fouesnantais.

A l'issue de la présentation, Bernard Poignant invite les collectivités ayant des questionnements à se rapprocher de Stéphane Troprès.

Le conseil d'administration prend acte de l'avancement de ce dossier.

9. Questions diverses

1) Location de locaux auprès de Quimper Communauté

Le sujet est présenté par Ronan Marcel qui demande au conseil d'administration de bien vouloir délibérer suite au rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, et d'autoriser la location à Quimper Communauté de 40 m² supplémentaires disponibles dans le bâtiment B pour préserver ses capacités d'accueil de personnel supplémentaire et de stagiaires. Loyer : environ 10 000 €/an.

Il est noté que ce niveau de loyer est élevé.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les conditions du bail professionnel du 16 novembre 2011 signé entre l'agence et Quimper Communauté et autorise la location de 40 m² supplémentaires.

2) Proposition de recherche doctorale avec l'Audelor

Ronan Marcel demande l'accord de principe du conseil d'administration sur un travail de recherche doctorale porté en commun avec l'Audelor dont il présente les détails et le coût (entre 5 et 7,5k€ pour QCD sur 3 ans).

Bernard Poignant souligne l'intérêt d'un travail stratégique conduit avec Lorient.

Le conseil d'administration délibère favorablement sur le principe de ce travail avec l'Audelor.

3) Conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq

Luc Mallet présente les conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq, son calendrier et ses conditions financières, établies comme pour les autres programmes cornouillais. Le coût pour la Cocopaq serait de 48 000 € sur 2 ans.

Le conseil d'administration délibère favorablement sur les conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, Bernard Poignant, en l'absence de 3 membres du bureau, demande à Michel Canévet, Jean-Claude Sacré et François Clément de participer au point avec la presse avec lui-même, Marc Andro et Ronan Marcel. La séance est levée à 16 heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Vice-Président délégué

Le Président,



Bernard Poignant

Le Vice-Président délégué,



Marc Andro

Délibérations

QCD.21-01	Approbation des comptes 2011 et affectation du résultat
QCD.21-02	Approbation du rapport d'activités 2011
QCD.21-03	Enquête ménages-déplacements
QCD.21-04	Projet maritime : candidature GIZC
QCD.21-05	Espaces de développement économique en Cornouaille
QCD.21-06	Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier des autres SCoTs
QCD.21-07	Animation ialys
QCD.21-08	Appel à projets Boucle énergétique locale
QCD.21-09	Point étude prospective
QCD.21-10	Mise en place du conseil de développement
QCD.21-11	Point sur le dossier très haut débit
QCD.21-12	Location de locaux auprès de Quimper Communauté
QCD.21-13	Proposition de recherche doctorale avec l'Audelor
QCD.21-14	Conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq

Approbation des comptes 2011

Les comptes 2011 de Quimper Cornouaille Développement soumis à l'approbation de l'assemblée générale se traduisent par un bilan d'un montant de 1.900.381 € et un compte de résultat dégagant un résultat de 182.964 € à raison de 1.900.274 € de produits pour 1.717.310 € de charges.

Ils se présentent schématiquement comme suit :

BILAN :

Immobilisations	132.229	Résultat d'exercice	182.964
Créances diverses	319.379	Report à nouveau	493.271
Disponibilités	638.773	Dotations	76.338
		Dettes d'exploitation	337.808
Total Actif :	1.900.381	Total Passif :	1.900.381

COMPTE DE RESULTAT :

Salaires et charges	679.242	Prestations	971
Personnel m-a-d	434.187	Subventions et cotis	1.841.899
Charges de gestion	560.793	Autres produits	66
Dota. amort.prov	41.363	Transferts de charges	23.926
Charges except	1.725	Produits fin-except	33.412
Total charges :	1.717.310	Total Produits :	1.900.274

Résultat : 182.964

Pour assurer la comparabilité de ces chiffres par rapport à l'exercice précédent, il convient de reconstruire la base comparative 2010 en totalisant les données de QCD avec celle du GIP comme le fait le tableau ci-annexé en fin de rapport, puisque l'activité relevait alors de ces deux structures.

1. Analyse du bilan :

Le compte immobilisation est d'un montant modeste, l'agence n'étant propriétaire ni de ses locaux ni de ses véhicules qui sont pris en location. Les comptes de créances et dettes au 31 décembre 2011 sont en rapport avec l'importance et la nature de l'activité de l'agence : d'un côté des subventions non encore encaissées (128.443 € de subventions région, 104.076 € de solde de subvention de Quimper Communauté et 86.860 € à titres divers, encaissés depuis lors ou en cours), de l'autre des paiements restant à effectuer (101.812 € de charges dues à Quimper Communauté, 102.889 € de charges sociales du 4^e trimestre et 133.017 € de charges diverses, appelées sur le début 2012).

Les fonds propres sont importants, constitués du résultat d'exploitation de l'année, soit 182.964 €, et du report à nouveau de 493.271 € lui-même constitué du résultat 2010 de QCD, soit 344.153 €, et des éléments transférés par le GIP, soient 98.595 € de résultat et 50.524 € de report à nouveau (qui intégraient notamment les 98.000 € de résultat reversé par le pays touristique de Quimper).

Ce niveau de fonds propres (182.964 € + 493.271 € = 676.235 €) donne à l'agence une bonne assise financière et une marge de manœuvre. Il a déjà permis pour mémoire d'adopter un budget 2012 en déséquilibre de 120.000 € pour financer l'enquête ménages déplacement sur toute la Cornouaille.

Enfin, les dotations représentent la valeur non encore transférée en compte de résultat des subventions d'investissement reçues par QCD (pm : aide au démarrage du CG 29) et celles transférées par le GIP, et le compte de disponibilités, d'un niveau très confortable, reflète la bonne santé financière de notre agence au terme de ses deux ans d'exercice et de la reprise du GIP.

2. Analyse du compte de résultat :

Les charges de personnel et personnel mis à disposition se montent globalement à 1.113.429 € (= 679.242 € + 434.187 €), assez proches des mêmes charges consolidées agence + pays en 2010, qui ressortaient à 1.071.144 € (= 468.049 € pays + 148.372 € agence + 454.723 € agence m-a-d).

L'évolution est de + 3,95% alors que l'effectif est entre-temps passé de 22 à 24 emplois permanents, avec une suppression de poste (directeur pays) pour 3 créations (urbanisme, secrétariat et énergie), les deux exercices ayant par ailleurs chacun été affecté d'une indemnité de rupture conventionnelle.

Les charges de gestion au sens large sont, à 560.793 €, d'un niveau modéré par rapport à 2010 où elles ressortaient à 674.604 € (304.440 € QCD + 370.164 € GIP). Il est vrai que le chiffre pays était alors gonflé par une première comptabilisation de charges rattachées (effet d'environ 150 000 €, cf compte de gestion) mais il faut aussi noter que la montée en charge de l'agence, l'intégration du pays et le fort turn-over des effectifs sur 2011 (3 recrutements sur créations, 5 départs remplacés et 1 non remplacé) n'ont pas permis une pleine mesure de l'action.

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont d'un niveau significatif au regard des immobilisations du fait d'un effort d'amortissement rapide (3 à 5 ans pour les matériels et 12 mois pour les logiciels). Il n'y a pas de charges financières et les charges exceptionnelles sont non significatives.

Les produits sont principalement portés aux comptes subventions et cotisations, conformément au principe même de l'agence qui n'est pas de rendre des prestations mais d'exercer des missions définies par son conseil d'administration dans le cadre d'un programme partenarial de travail issu des attentes de ses membres.

Ces subventions et cotisations se montent ensemble à 1.841.899 €, conformes aux attentes et fonction des missions engagées. Elles sont d'un niveau moindre qu'au total agence + pays en 2010 (1.221.609 € + 885.175 € = 2.106.784 €) mais 2010 contenait deux facteurs exceptionnels, une subvention 2009 de 120.000 € de Quimper Communauté pour le démarrage de l'agence et, comme pour les dépenses, un premier rattachement des produits à recevoir gonflant les comptes du GIP (effet d'environ 250 000 € cf compte de gestion).

Sont cependant à noter sur 2011 la décision de ramener de 97.000 € à 49.000 € la subvention région d'ingénierie pays pour la lisser sur 2 ans, les subventions départementale et régionale au pôle tourisme réduites de 48.000 € (ayant conduit à réduire l'effectif), et par contre la subvention d'Etat au titre d'agence d'urbanisme, avec 159.000 € versés au lieu des 92.000 € prudemment budgétés.

3. En conclusion :

L'état des finances de Quimper Cornouaille Développement est très favorable au terme des 2 premiers exercices de création de l'agence et d'intégration des missions du pays, bonne situation cependant liée au temps de montée en charge avant de connaître la pleine mesure des missions.

Ceci permet à la fois d'assurer la réserve de fonds propres nécessaire à la trésorerie, un matelas pour assumer les aléas des résultats des exercices à suivre et une marge de manœuvre ponctuelle, déjà grevée à hauteur de 120.000 € sur 2012 pour l'enquête ménages déplacements.

Pour un meilleur affichage des vocations de ces fonds propres, une partie pourrait être affectée à titre pérenne en fonds de réserve associative et le reste maintenu en report à nouveau pour aléas sur exercices futurs.

En ce sens, il est proposé d'affecter la totalité du résultat 2011 en compte de réserve associative.

AGENCE - PAYS, COMPARAISON DES COMPTES CLOS 2010 - 2011 :

QCD 2010	GIP 2010	Total 2010	QCD 2011	Evolution	
				k€	%

BILAN:

Immobilisations	99 636	62 364	162 000	132 229	- 30	-18%
créances diverses	163 970	266 566	430 536	319 379	-111	-26%
disponibilités	356 975	102 898	459 873	638 773	179	39%
Total Actif:	620 581	431 828	1 052 409	1 090 381	38	4%

résultat d'exercice	344 153	148 594	492 747	182 964	-310	-63%
report à nouveau	-	107 759	107 759	493 271	386	358%
dotations	41 812	12 447	54 259	76 338	22	41%
dettes exploitation	234 616	163 028	397 644	337 808	- 60	-15%
Total Passif:	620 581	431 828	1 052 409	1 090 381	38	4%

COMPTE DE RESULTAT:

salaires et charges	148 372	468 049	616 421	679 242	63	10%
personnel m-a-d	454 723	-	454 723	434 187	- 21	-5%
charges de gestion	304 440	370 164	674 604	560 793	-114	-17%
dota.amort-prov	17 995	10 632	28 627	41 363	13	44%
charges fin-except	-	66	66	1 725	2	2514%
total Charges:	925 530	848 911	1 774 441	1 717 310	- 57	-3%

prestations	37 500	-	37 500	971	- 37	-97%
subventions et cotis	1 221 609	885 175	2 106 784	1 841 899	-265	-13%
autres produits	-	585	585	66	- 1	-89%
transfert de charges	-	16 078	16 078	23 926	8	49%
produits fin-except	10 574	95 667	106 241	33 412	- 73	-69%
total Produits:	1 269 683	997 505	2 267 188	1 900 274	-367	-16%

Résultat:	344 153	148 594	492 747	182 964	-310	-63%
------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	-------------	-------------

Pm: ventilation du bilan 2010 du GIP:

	bilan 2010 du GIP	conservé par le GIP	transféré à QCD
Immobilisations	62 364	16 402	45 962
créances diverses	266 566	76 954	189 612
disponibilités	102 898	102 898	-
Total Actif:	431 828	196 254	235 574
résultat d'exercice	148 594	49 999	98 595
report à nouveau	107 759	57 235	50 524
dotations	12 447	-	12 447
dettes exploitation	163 028	89 019	74 009
Total Passif:	431 828	196 253	235 575

(RM, 07-06-2012)

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, à l'unanimité :

- approuve les comptes 2011 de Quimper Cornouaille Développement ;
- donne quitus au conseil d'administration et aux mandataires de l'association pour leur gestion ;
- Décide l'affectation de la totalité du résultat 2011 en compte de réserve associative.

Le Président


Bernard Poignant

le Vice-Président délégué


Marc Andro

Rapport d'activités 2011

Le rapport d'activités de l'année 2011 présenté aux instances statutaires de Quimper Cornouaille Développement retrace l'ensemble de l'activité de l'agence sur l'année passée, caractérisée par l'intégration au sein de l'agence des missions du pays de Cornouaille et le fort développement des projets après une première année de création en 2010.

En témoignent l'intensité de l'implication dans l'agence avec les nombreuses réunions des instances statutaires et des comités, commissions et groupes de travail en charge du pilotage des différents sujets, comme également l'importance prise par les effectifs et les budgets tout en restant dans la continuité des financements préexistants de l'Agence et du Pays.

La caractéristique essentielle de l'agence est d'intervenir à échelles multiples, du Scot de l'Odet à l'inter-Scot, des dossiers économiques de Quimper Communauté aux stratégies économiques cornouaillaises, comme sur des sujets multiples, de la Cornouaille terre d'aliment à l'armature urbaine, des financements contractuels à l'ambition numérique du territoire, de l'habitat à l'énergie et aux PCET... l'ensemble au service d'une stratégie partagée de développement durable de notre territoire cornouaillais.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale, à l'unanimité :

- Approuve le rapport d'activités 2011

Le Président

Bernard Poignant

le Vice-Président délégué

Marc Andro

Enquête ménages déplacements Cornouaille

L'agence, en collaboration avec les techniciens des SCoTs et des EPCI, a préparé la réalisation de l'enquête qui sera effectuée par un prestataire externe cet hiver sur une durée de 9 à 16 semaines.

Cette préparation consiste à :

- recruter le prestataire : établissement du cahier des charges, analyse des offres
- définir des grands secteurs d'enquête répondant aux exigences statistiques tout en s'adaptant au mieux aux périmètres des communautés. Ces grands secteurs sont ensuite redécoupés en secteurs fin (échelle de l'IRIS INSEE au sein des communes) pour préciser les origines et destination des déplacements.



- établir des questions locales supplémentaires ou en précision du questionnaire type en échange avec les communautés.
- analyser les avantages et inconvénients entre une enquête limitée aux 5 jours ouvrés (prestation de base) accompagnée de question sur les déplacements pour motif d'achat le samedi ou bien enquête supplémentaire le samedi.

Une commission d'appel d'offres, composée d'élus Cornouaillais a déterminé le cabinet le mieux offrant le 26 juin 2012.

Attribution de marché pour la réalisation de l'enquête ménages déplacements en Cornouaille

Dans le cadre de l'Enquête Ménages Déplacements de la Cornouaille, prévue du 12 novembre 2012 au 1^{er} février 2013, une consultation a été lancée pour le recrutement d'un prestataire d'enquêtes.

Objet du marché

Le marché comporte une tranche ferme et une option. La tranche ferme porte sur la réalisation de 4800 enquêtes portant sur les déplacements des ménages cornouillais suivant la méthodologie standard EDVM (Enquête Déplacements Villes Moyennes) du CERTU¹. L'option consiste à réaliser 800 enquêtes complémentaires sur les déplacements du samedi.

Le montant prévisionnel du marché – hors option – avait été estimé à 180 000 € (voir CA du 09/12/2011) bénéficiant d'un cofinancement de l'Etat (20%) et du Conseil Général (15%).

Procédure de consultation

Un avis a été publié au BOAMP le 8 mai 2012 pour une remise des offres le 8 juin 2012.

Six bureaux d'études ont retiré le dossier de consultation.

Trois offres ont été remises par les bureaux suivants :

- ALYCE SOFRECO basé à Lyon (69)
- TEST basé à Versailles (78)
- TRYOM basé à Lorient (56)

La commission de commande publique s'est réunie le 26 juin 2012 afin d'examiner le rapport d'analyse préparé par QCD et le CETE de l'Ouest, assistant à maîtrise d'ouvrage mis à disposition par l'Etat.

Résultat de la consultation

Suite à l'analyse des offres, le bureau d'étude TEST a été retenu pour la réalisation de l'enquête pour un montant total de 189 233 € TTC, se décomposant comme suit :

- | | |
|---|---------------|
| - Enquête standard CERTU (Tranche ferme) | 163 543 € TTC |
| - Enquête supplémentaire sur le samedi (Option) | 25 690 € TTC |

L'option doit être impérativement levée au moment de l'attribution du contrat.

Plan de financement actualisé

Le groupe de travail InterSCoT s'est prononcé jeudi 21 juin 2012 en faveur de l'affermissement de l'option du samedi.

L'écart constaté entre le budget prévisionnel (tranche ferme) et l'offre retenue (tranche ferme et option) étant d'environ 10 000 €, il paraît pertinent de retenir l'option.

Ainsi, le plan de financement actualisé est le suivant :

- | | |
|----------|---------------|
| - Agence | 123 000 € TTC |
| - Etat | 37 847 € TTC |
| - CG | 28 385 € TTC |

TOTAL 189 233 € TTC

¹ CERTU : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques

Résolution :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- Confirme le contenu et le montant du marché à signer, option enquête déplacements du samedi comprise.
- Approuve le plan de financement actualisé.
- Approuve les demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Général qui seront formulées par l'Agence sur ces bases.

Le Président

Bernard Poignant



le Vice-Président délégué

Marc Andro



Projet maritime de Cornouaille /Référentiel maritime Inter-Scot :
Le dossier de candidature de l'appel à projet Régional GIZC

Suite au conseil d'administration du 2 avril 2012 validant l'engagement de Quimper Cornouaille Développement dans une démarche d'élaboration d'un référentiel maritime interSCoT de Cornouaille, l'agence a déposé le 4 mai dernier un dossier de candidature à l'appel à projet GIZC lancé par la Région. Le dossier a été présenté à la Région le 15 juin pour compléments d'informations. La réponse est attendue pour le mois de juillet.

Première initiative 2011 sans succès : tardive, déposée sans passer par l'étape de présélection des candidatures, pas assez claire (concurrente ?) vis-à-vis du dossier de l'ouest Cornouaille, insuffisamment précise quant à son impact pratique (quelle mise en œuvre ?) et réclamant un budget trop important. La région demande à l'agence de renouveler une candidature mieux circonscrite en 2012.

Projet 2012 :

- Le dossier porté au nom de l'Inter-Scot consiste en l'élaboration d'un **référentiel commun** en vue de volets maritimes dans nos Scots.
- Le travail est d'abord centré sur **la mer comme ressource économique**, existante ou potentielle : pêche, aquaculture, transport, énergie... et le souci corrélatif de protection du milieu avant d'intégrer les autres considérations, d'agrément ou d'activités terrestres pour déterminer le bon équilibre des priorités du territoire maritime et littoral.
- Travail ouvert nécessitant mobilisation des partenaires et acteurs du maritime.

Enjeux et périmètres du projet :

- Apporter un équilibre durable pour la maritimité de la Cornouaille en confortant son économie ;
- Inscrire l'espace maritime dans les stratégies de développement et d'aménagement à l'échelle Inter-Scot ;
- Un périmètre d'études large, incluant tous les champs d'action des activités maritimes Cornouaillaises (50 milles) ;
- Un périmètre de déclinaison dans les Scots depuis la salure des eaux jusqu'aux limites des eaux territoriales (12 milles).

Objectifs du projet :

1. Conforter les connaissances des ressources de la « mer de Cornouaille » ;
2. Identifier les activités économiques ;
3. Repérer les potentialités de développement économique par le maritime ;
4. Hiérarchiser les enjeux ;
5. Formaliser les orientations ;
6. Intégrer l'espace maritime dans les stratégies d'aménagement ;
7. Intégrer l'espace maritime dans les stratégies de développement.

Phasage :

- D'octobre 2012 à septembre 2013 (1 an) Les points 1 à 3 « connaissances et potentiels » constituent le diagnostic.
- D'octobre 2013 à mars 2014 (6 mois) Les Points 4 et 5 « enjeux orientations » aboutissent au référentiel maritime Inter-Scot.

- D'avril 2014 à octobre 2015 (18 mois). Les Points 6 et 7 : accompagnement des volets maritimes des Scots, impulsion-soutien aux projets de développement ou d'aménagement, accompagnement d'initiatives locales de GIZC....

Dossier et budget présenté en 2 parties :

1^{ère} partie = réalisation du diagnostic et production du référentiel Inter-Scot ;

2^{ème} partie = accompagnement des volets maritimes de Scots et impulsion de déclinaison du référentiel.

- 1^{ère} partie (18 mois) :

Prestations et communication :	40.000	Subvention région (2/3) :	80.000
Chargé de projet (2/3 temps) :	50.000	Autofinancement (1/3) :	40.000
Frais généraux agence :	30.000		
Total des charges :	120.000	Total du financement :	120.000

- 2^{ème} partie (18 mois) :

Prestations et communication :	0	Subvention région (1/2) :	40.000
Chargé de projet (2/3 temps) :	50.000	Autofinancement (1/2) :	40.000
Frais généraux agence :	30.000		
Total des charges :	80.000	Total du financement :	80.000

Total (3 ans) :	200.000	200.000
------------------------	----------------	----------------

Observations :

- Groupe projet « Comité maritime Cornouaille » composé de 3 à 5 élus cornouillais porteurs des enjeux maritimes, et d'une équipe projet composée du directeur d'études aménagement + un chargé de projet à **recruter**, compté à 2/3 temps sur le dossier et 1/3 à compléter par d'autres missions en priorité liées au maritime.

Le comité détermine autant que de besoin des groupes thématiques. En fonction des étapes, l'ensemble des contributeurs utiles est associé : Région, Etat, Chambres consulaires, autres coordinateurs GIZC, SIOCA, agences d'urbanisme bretonnes, Conseil de développement...

- La 1^{ère} partie réalisée en maîtrise d'ouvrage agence ferait appel à des compétences externes pour analyses spécifiques et communication ;
- La 2^{ème} partie est une assistance à maîtres d'ouvrages Scots ou porteurs de projets ;
- Les niveaux de subventions demandés à la Région sont fonction des degrés d'engagement de l'agence.

Résolution

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuve le projet et valide son plan de financement
- autorise le lancement du recrutement du chargé de projet

Le Président


Bernard Poignant

le Vice-Président délégué


Marc Andro

Espaces de développement économique en Cornouaille

Le groupe de travail interSCoT a retenu parmi les thèmes essentiels à approfondir en commun la question de la localisation des secteurs de développement économique, suite notamment aux conclusions de la commission d'enquête publique du SCoT de l'Odet.

Celle-ci a insisté sur la nécessité d'examiner le sujet dans ce cadre pour plus de pertinence en termes d'échelle et de lien avec les autres thématiques d'aménagement du territoire, et pointé notamment le besoin de réétudier la question d'une zone de développement majeur à l'ouest de Quimper Communauté.

Un travail InterSCoT est donc proposé pour répondre aux objectifs d'augmentation de l'emploi et des activités productives en Cornouaille, permettant de mieux définir les espaces d'accueil de nouvelles entreprises et de développement de celles existantes tout en respectant les enjeux de préservation des terres agricoles, de déplacements, d'armature urbaine et d'harmonie entre espaces d'habitat et d'activités.

Il s'appuiera en particulier sur l'étude engagée en partenariat entre le pôle économique de l'agence et la chambre de commerce et d'industrie avec l'appui du réseau des développeurs économiques et visant à établir un schéma des zones d'activités économiques de Cornouaille. Formalisée par une convention de partage d'informations signée en mars, celle-ci se décompose en 3 phases sur 2012:

- Recensement des données : inventaire des périmètres des 150 zones ; niveau d'occupation, de services et d'équipements transcrits en cartographie SIG ; avancement de la commercialisation et consommation foncière.
- Réalisation d'une enquête approfondie auprès de chaque collectivité pour l'élaboration de fiches de renseignements.
- Rédaction d'un document cadre (schéma) type diagnostic, prescriptions, actions informant sur les disponibilités, l'accessibilité, les services, équipements, entreprises « à forte valeur ajoutée », ...).

Les connaissances ainsi déterminées pourraient être complétées par des données d'emploi élargies aux espaces hors zones d'activité afin de raisonner autant que possible sur l'ensemble du territoire et de proposer des orientations dans une logique d'ensemble et une approche multi-sectorielle (équilibres d'armature urbaine, ensembles agricoles pérennes, déplacements, habitats, renforcement des centralités, aménagement numérique, ...).

L'étude constituerait à terme un cadre référentiel déclinable ensuite dans les SCoTs et documents communautaires d'aménagement économiques.

Résolution

Le Conseil d'administration prend acte de ces informations.

Le Président

Bernard Polignant

le Vice-Président délégué

Marc Andro

Bouclage du SCoT de l'Odet et calendrier des autres SCoT de Cornouaille

Le SCoT de l'Odet a été approuvé le 6 juin dernier. Le document arrêté le 30 juin 2011 a été modifié pour répondre aux réserves de l'état et celles des personnes publiques associées retenues par la commission d'enquête publique.

Les principales modifications du document relèvent d'un objectif d'harmonisation du SCoT de l'Odet avec les autres SCoT de Cornouaille et d'un renforcement de son caractère prescriptif et d'une évolution légale concernant le document d'aménagement commercial. Parmi celles-ci :

- Prescription des densités au lieu des recommandations initiales.
- Relèvement de celles-ci en harmonisation avec les densités observées dans les documents des autres SCoT (en application ou en cours d'élaboration).
- Réduction de la consommation foncière en référence avec les dix dernières années effectives (de 60 ha par an dans le document arrêté à 50 ha par an avec le même objectif de production annuelle de logements (1 100))
- Suppression d'une des 5 zones de développement économique majeur située à l'ouest.
- Continuité physique ou fonctionnelle appliquée en prescription à l'ensemble du territoire.
- Harmonisation des objectifs de production de logements locatifs sociaux.
- Délimitation des zones d'aménagement commercial.
- Plusieurs recommandations relevées en prescriptions.
- Inscription de l'intention de traiter en particulier les thématiques déplacements, espaces de développement économique et volet maritime dans le cadre des réflexions interSCoT Cornouaille.

Les évolutions du document approuvé ont été le fruit d'efforts importants demandés notamment au Pays Fouesnantais.

Calendriers :

Le SCoT de la Communauté du pays de Quimperlé en application depuis 3 ans a été modifié en mars en vue d'optimiser sa mise en œuvre.

Le SCoT de Concarneau Cornouaille Agglomération a été arrêté (validé par le Syndicat) pour être présenté aux personnes publiques associées pour avis, puis au public avant approbation. Celle-ci est prévue pour la fin de cette année.

Le Syndicat de l'ouest Cornouaille prévoit d'arrêter son document à la fin de l'année pour une approbation en 2013.

Le SCoT du pays de Châteaulin Porzay entre dans sa phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durable. L'arrêt est prévu pour début 2014.

Résolution

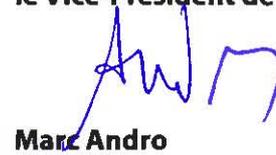
Le Conseil d'administration prend acte de l'état d'avancement de ces dossiers.

Le Président



Bernard Poignant

le Vice-Président délégué



Marc Andro

Animation ialys, Bretagne Terre de Goût

Avec la mise en place d'une gouvernance fin 2011, ialys a affiné ses axes d'intervention pour les années à venir. Ils se déclinent selon l'objectif de faire reconnaître Quimper et la Cornouaille comme pôle de référence dans le domaine de l'aliment, selon trois axes majeurs :

- Ingénierie en formation opérationnelle ;
- Sécurité alimentaire ;
- Diffusion de l'information.

Un quatrième axe porte sur la vocation grand public, avec la création du centre, qui permettra de donner une visibilité au pôle lui-même.

En préparation à la création du centre, et à titre d'expérimentation, ont été créés des outils d'animation autour de l'aliment, qui ont pour vocation à tester le concept, l'intérêt du public pour ce domaine de l'aliment et à populariser le thème ainsi qu'à l'ancrer sur le territoire. Ces outils participent à différents événementiels en lien avec l'aliment et/ou majeurs en termes de popularité auprès du grand public. Ces actions ainsi que l'organisation du Festival A Table ! et le centre sont portés par Quimper Communauté.

Quimper Cornouaille Développement est porteur de l'animation du cluster et des actions qui en seraient issues, ainsi que de celles menées au sein du pôle, telles que l'organisation de la première journée ialys du 25/10/2011 sur les organismes de recherche et « Billig 2012 ». A ce titre, et dans le prolongement de ces interventions, 50 000 euros ont été budgétés en 2012 pour l'animation, les actions du cluster et du pôle.

Trois actions organisées par la Technopole dans le domaine de l'aliment, et susceptibles d'être renouvelées en 2013, en font partie :

- un cycle de conférences, dont la première, en 2011, portait sur l'alimentation des seniors et la prochaine, le 4 octobre 2012, portera sur la restauration hors domicile ;
- Un cycle de conférences et ateliers sur le design;
- Les trophées ialys qui visent à mettre en avant des projets de création d'entreprises par des étudiants.

Le comité de pilotage ialys ayant validé l'intérêt de ces actions, Quimper Cornouaille Développement est sollicitée pour co-financer deux de ces actions.

Actions cluster ialys 2012	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Financement Technopole		Financement QCD		Recettes sollicitées/ QCD			
							CPER Volet terr.		Région	
Trophées ialys	Technopole /QCD	5 250	3 000	57%	2 250	43%				
Conférence restauration hors domicile	Technopole /QCD	10 000	5 000	50%	5 000	50%	3 625	24%	3 625	24%
Total		15 250	8 000	52%	7 250	48%	3 625	24%	3 625	24%

En font également partie les dépenses nécessitées par l'animation du cluster pour 2012 :

Actions cluster ialis 2012	Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Coût TTC	Recettes sollicitées				Auto- financement QCD	
				CPER Volet territorial		Région			
Animation cluster	Quimper Cornouaille Développement	Externe	40000	45000	50%	16000	40%	29000	32%
		Agent QCD	50000			0	0%		
Total			90 000	45 000	50%	16 000	18%	29 000	32%

Résolution

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

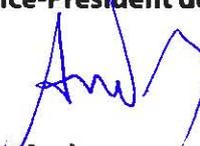
- autorise le président à engager les dépenses et à solliciter les subventions de l'Etat et du Conseil régional

Le Président



Bernard Poignant

le Vice-Président délégué



Marc Andro

Appel à projets Boucle énergétique locale

Objectifs:

Le Conseil régional de Bretagne souhaite soutenir les territoires dans l'élaboration d'un projet énergétique global mobilisant de façon intégrée :

- Le potentiel d'efficacité et d'économie d'énergie du système territorial,
- Les ressources énergétiques renouvelables décentralisées disponibles localement,
- L'approvisionnement extérieur complémentaire nécessaire,
- L'optimisation à l'échelle du territoire de l'adéquation entre l'offre et la demande avec l'intégration si nécessaire d'infrastructures de stockage de l'énergie.

Pour quels types de projets?

Le soutien du Conseil régional de Bretagne dans le cadre de cet appel à projets se fait à deux niveaux :

-la **phase amont d'élaboration du projet** de «Boucle Énergétique Locale» qui permet la modélisation à l'échelle du territoire du concept de boucle énergétique locale et d'établir ainsi le programme d'actions et d'investissements prioritaires nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction d'énergie et de gaz à effet de serre associé.

→ 100 000 € plafonnée à 50% des dépenses éligibles.

-la **phase opérationnelle** et la **coordination** de la **mise en œuvre** du projet territorial, soit par le recours aux dispositifs de financement déjà existants dans le cadre des politiques sectorielles, soit par un financement spécifique selon le caractère innovant et exemplaire des actions programmées.

→ 150 000 € plafonnée à 40% des dépenses éligibles.

Calendrier - Instruction des dossiers:

- **mai 2012:** Lancement de l'appel à projets
- **14 septembre 2012:** dépôt des candidatures
- **Octobre 2012 [S41-S42]: 3 lauréats** retenus par le comité de sélection
- **28 Novembre 2012 :** validation des lauréats par la commission permanente
- **Début 2013:** Lancement des travaux

Réponse cornouaillaise

Constat :

- Production cornouaillaise en énergie renouvelable représente 7% (objectif national 23% en 2020),
- Besoin de connaissance des réseaux énergétiques,
- Ambition énergétique insuffisamment affichée.

Objectifs à atteindre :

- Connaître le potentiel de production en énergie renouvelable par filière,
- Impulser l'anticipation/préparation/adaptation des réseaux énergétiques aux futures exigences,
- La Cornouaille identifiée comme un territoire volontaire et exemplaire.

Le principal enjeu pour la Cornouaille est d'affirmer un positionnement stratégique du territoire en matière énergétique.

Une labellisation du projet cornouaillais apporterait une première reconnaissance régionale de la dynamique engagée depuis quelques années et valoriserait les ambitions affichées du territoire auprès des institutionnels et futurs partenaires.

La réponse à l'appel à projets s'appuierait sur une large mise en réseau des acteurs du territoire : EPCI, Chambres consulaires, professionnels, etc.

Elle s'articulerait autour des 3 piliers du pacte électrique breton :

1/Maitrise de la Demande en Energie [MDE]

Valorisation de toutes les initiatives existantes : Espace Info Energie, Conseil en énergie partagé, précarité énergétique, agenda 21 des EPCI, opah, collecte des CEE, missions des chambres consulaires.

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets, des objectifs ambitieux pourront être annoncés.

2/Développement de la production des énergies renouvelables [EnR]

Le principal enjeu pour la Cornouaille est d'identifier le potentiel de production énergétique sur l'ensemble des filières : bois, méthanisation, éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines renouvelables, etc.

Il s'agira ici de lancer plusieurs études par filière ou de compiler/valoriser des données existantes.

3/Sécurisation et optimisation des réseaux

La volonté de développer une production énergétique locale doit être accompagnée d'une sécurisation/renforcement des réseaux.

Un état des lieux des réseaux (électricité, gaz) et l'étude des potentiels de raccordement, favoriseront un pilotage politique pour encourager le développement de la production locale.

Des actions expérimentales pourront également être initiées : effacement diffus localisé, stockage d'énergie, etc.

La réponse portée par la Cornouaille serait une démarche intégrée comportant :

- un renforcement des missions déjà existantes et des synergies entre les acteurs locaux à travers la définition d'objectifs ambitieux pour le territoire qui prolongeront la dynamique engagée par la démarche PCET cornouaillaise
- des études nécessitant l'assistance d'experts et consultants pour les différentes filières énergétiques et les réseaux.

L'animation du projet étant intégrée aux missions du pôle énergie, la sollicitation financière auprès de la Région porterait sur des prestations ponctuelles (études, achat de données, etc.).

Le plafond de l'aide régionale étant de 100 000 euros avec un taux à 50%, le projet cornouaillais pourrait se chiffrer au maximum à 200 000 euros avec un apport de QCD à 100 000 euros.

Le projet déposé dans ce cadre sera préalablement soumis à validation de la commission énergie qui se réunira le 31 août.

Résolution

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- autorise l'agence à répondre à l'appel à projets Boucle énergétique locale
- autorise le Président à solliciter les subventions auprès du Conseil régional de Bretagne.

Le Président


Bernard Poignant

le Vice-Président délégué


Marc Andro

Etude prospective « Cornouaille 2030 »

2013 verra le lancement d'une troisième génération de contrats entre la Cornouaille, la Région et l'Etat. Une large concertation entre les acteurs du territoire est donc un préalable à la préparation de ces futurs contrats : élus, techniciens, chambres consulaires et Conseil de développement seront donc associés à la démarche.

Pour mener cette réflexion, le cabinet d'études Futuroouest - M. Loïc de Châteaubriant a été engagé. Un comité de pilotage présidé par Michel Canévet, élu référent contractualisations, sera le relais auprès du conseil d'administration de l'Agence et fera un point régulier sur l'état d'avancement de la démarche.

Composition du comité de pilotage :

Roger Le Goff, Jean-Claude Sacré, Michel Canévet, Marc Andro, Rémi Bernard, Ronan Marcel, Laurent Bruchon, Luc Mallet, Betty Robert.

Trois étapes rythmeront cette étude prospective qui a commencé en mai 2012 et s'achèvera en janvier 2013 :

- **Diagnostic partagé à vocation prospective**

Il s'agit dans cette première phase, de mai à juillet 2012, de définir les tendances en cours et les facteurs de changement potentiels du territoire.

Une série d'entretiens se déroule actuellement auprès de plusieurs acteurs clefs du territoire : présidents d'EPCI, représentants de la Région, de l'Etat, du Conseil Général, etc.

En septembre, 3 ateliers thématiques se réuniront sur 2 séances d'une demi-journée chacune. Ces groupes seront ouverts à la diversité des acteurs institutionnels et de la société civile cornouaillaise.

- **Prospective « Cornouaille 2030 »**

Un exercice de prospective exploratoire sera mené, d'octobre à décembre 2012, afin d'anticiper les impacts et stratégies territoriales que les collectivités voudront porter dans la durée, de manière « ambitieuse et réaliste ».

Un groupe exploratoire sera composé d'une vingtaine de personnes choisies pour leurs compétences, leur connaissance du territoire et leur ouverture d'esprit à la réflexion collective. Il se réunira au cours de 5 journées entre octobre et décembre 2012.

- **Séminaire de restitution**

En janvier 2013, les membres du séminaire seront amenés à débattre sur les scénarii exploratoires proposés. Il s'agira pour les acteurs du territoire de définir un scénario préférentiel dit de référence.

La liste des personnes participants aux différents ateliers et groupe exploratoire ainsi que les dates de réunions vous seront communiquées ultérieurement (suite au comité de pilotage organisé le 22 juin).

Calendrier



* CP : Comité de pilotage

CA : Conseil d'administration

Résolution

Le Conseil d'administration prend acte de l'évolution du dossier.

Le Président

Bernard Poignant

le Vice-Président délégué

Marc Andro

Mise en place du Conseil de Développement

Suite au renouvellement de ses membres au printemps, 40 personnes représentent aujourd'hui la société civile cornouaillaise :

ASSEMBLEE PLENIERE				
collège	Nom	Prénom	Fonction	TERRITOIRE
N° 1 entreprises et structures oeuvrant dans le domaine économique				
	LE PAPE	René	CCIQC	Cornouaille
	RAVALEC	Claude	CCIQC	Cornouaille
	CLEMENT	François	CCIQC	Cornouaille
	BOLLORE-PELLE	Michel	CCIQC	Cornouaille
	FURIC	Jean-François	Chef d'entreprise	CC PBS
	LE GALL-PALMER	Soïzic	Chef d'entreprise	CC PBS
	LE RENARD	Marion	PESCA CORNOUAILLE	Cornouaille
	CANEVET	Jean-Jacques	Chambre d'Agriculture	Cornouaille
	LE DUIGOU	Anne	Chambre d'Agriculture	Cornouaille
	LEMOIGNE	Yannick	CMA 29	Cornouaille
	STEPHANT	Gilles	chef d'entreprise (tourisme)	CC PBS
	CORNEC	René	OT Pont-l'Abbé	CC PBS
	LE BORGNE	Anne	ERDF-GRDF	Cornouaille
	VIGHETTI	Eric	O.T. QUIMPER	Quimper Co
	MALLEJAC	Françoise	La Poste	Cornouaille
N° 2 : organisations syndicales				
	BERNARD	Jean-René	CFE/CGC	Cornouaille
	LETTY	Isabelle	Union CFDT du Pays de Cornouaille	Cornouaille
	LE BRUN	Bernard	CGT	Cornouaille
	MORVEZEN	Patrig	CFTC	Cornouaille
N° 3 : vie collective et associative				
	REVERT	Philippe	Assoc les 4 ass	CCA
	SEGUIN	Robert	CLC Guilvinec - Tita production	CC PBS
	CALVAR	Gérard	CLCV	Cornouaille
	GUEGUEN	Roselyne	Mission Locale du pays de Cornouaille	Cornouaille
	JANVIER	Roland	Fondation Massé-Trévidy	Cornouaille
	HERVE	Frédéric	I.U.T.	Cornouaille
	POMES	Alain	CEFCM	Cornouaille
N° 4 Personnalités qualifiées				
	BELLEC	Pierre	Economiste, ESC	Cornouaille
	LEIZE	Jean-Jacques	Contre Amiral 25	Clohars-Carnoët
	DE BERGEVIN	Gwénaél	Chef d'entreprise	Quimper Co
	LE DEN	Ronan	Technopole Quimper Cornouaille	Cornouaille
	CORMIER	Loïc	Retraité, IAA	CC HPB
	RIOU	Guy	Radio Breizh Izel	Cornouaille
	ROSSIGNOL	Claude	Retraité, expert Dir Transport U.E.	Quimper Co
	GUIAVARC'H	Maryvonne	Retraitée, CESER	Quimper Co
	LE BRIS DU REST	Erwan	Retraité, Culture	Cornouaille
	DURAND	Pierre-Yves	Médecin, C.H.I.C.	Cornouaille
	BILLON	Albert	DDTEFP	Finistère
	GOUEROU	Anne	Journaliste	Cornouaille
	MOLLO	Pierre	CEMPAMA	Cornouaille
	MANUSSET	Sandrine	Sociologue Environnement	CCA

Membres du Bureau

maj : mai 2012

Le Conseil de développement s'est réuni le 5 juin dernier pour composer un nouveau bureau de 8 personnes, soit 2 membres par collège :

Collège entreprises et structures œuvrant dans le domaine économique :

- M. Gilles STEPHANT - Crêperie et M. Eric VIGHETTI – Office de tourisme Quimper en Cornouaille

Collège organisations syndicales :

- Mme Isabelle LETTY – CFDT et M. Patrig MORVEZEN – CFTC

Collège vie collective et associative :

- Mme Roselyne GUEGUEN – Mission locale du Pays de Cornouaille
- M. Alain POMES - CEFCM

Collège personnalités qualifiées :

- M. Gwenaël de BERGEVIN – Consultant entreprises et M. Albert BILLON – DDTEFP

L'élection du président du Conseil de développement a eu lieu le 28 juin lors de l'assemblée plénière.

Monsieur Alain POMES – CEFCM a été élu.

Lors de l'assemblée plénière du 5 juin, Jean-Claude Lessard est intervenu pour rappeler les attentes de la Région vis-à-vis du Conseil de développement. En effet, le Conseil régional attache une importance toute particulière à cette instance en l'impliquant dans l'élaboration du contrat Région/Pays et en lui apportant une enveloppe financière globale pour des études et actions de formation. La Région souhaite engager une réflexion sur l'avenir de la Bretagne à l'horizon 2030. Les conseils de développement bretons seront naturellement associés à la démarche.

Ronan Marcel est également intervenu pour rappeler les articulations possibles entre le conseil de développement et les services/missions de l'Agence, conformément au rapport présenté en conseil d'administration le 2 avril 2012.

Lors de l'assemblée plénière du 28 juin 2012, la démarche PCET* Cornouaille a été présentée par Denez L'Hostis, élu référent PCET. Il est proposé que le Conseil de Développement participe aux travaux sur la vulnérabilité du territoire en déterminant les principaux facteurs de risques liés aux aléas climatiques et qu'un groupe de travail soit constitué pour travailler en collaboration avec la commission PCET de l'agence.

Résolution

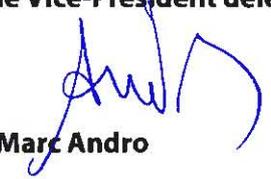
Le Conseil d'administration prend acte :

- de la composition du bureau
- de l'élection de M. Alain POMES comme président du conseil de développement
- des travaux en cours

Le Président


Bernard Poignant

le Vice-Président délégué


Marc Andro

Point d'étape sur l'aménagement numérique en Cornouaille

La territorialisation du projet Bretagne Très haut débit

Depuis la validation de la Feuille de route de Bretagne Très Haut Débit en janvier 2012, la Région, les Départements et les Pays se mobilisent afin de décliner cette ambition régionale à l'échelle de chaque intercommunalité.

La territorialisation et les phases de déploiement du réseau fibre optique font actuellement l'objet d'une présentation par Quimper Cornouaille Développement dans chaque intercommunalité. Sont ainsi exposées les zones concernées par chaque phase d'ici 2030, les impacts en termes de débits et les coûts estimés. Ces simulations de déploiement du THD ne constituent qu'une proposition de la Région, soumise à l'accord de chaque EPCI et celui du Pays. La validation de ce plan de déploiement est attendue pour fin octobre. D'ici là, Quimper Cornouaille Développement accompagne chaque intercommunalité dans l'appropriation du projet, ses conséquences sur le territoire des communautés, ainsi que dans les échanges avec la Région et le Département afin d'y apporter les ajustements souhaités.

Les modalités de mise en œuvre du projet Bretagne THD sont en cours de définition.

Ces modalités concernent la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La gouvernance du projet Bretagne THD sera confiée au syndicat mixte E-Megalis. Ses statuts font actuellement l'objet de modifications afin d'élargir ses compétences.

Plusieurs options concernant la maîtrise d'ouvrage sont à l'étude, à différentes échelles géographiques : intercommunale, pays, départementale ou régionale. Le président du Conseil général a confirmé son intention de ne pas assurer cette maîtrise d'ouvrage. L'échelle départementale n'est cependant pas abandonnée puisque le SDEF s'est positionné.

L'ensemble de ces points est en cours d'analyse et fera l'objet de présentations d'ici l'automne, afin que chaque EPCI puisse se positionner avant la fin de l'année.

L'abandon des études d'ingénierie

La 1^{ère} proposition de déploiement du THD émane ainsi de la Région, et non plus des intercommunalités comme demandée initialement. L'étude d'ingénierie préconisée revêt donc moins d'intérêt. En effet, celle-ci avait pour objet principal la délimitation des « plaques FTTH », préalable à la priorisation du territoire. Or ce découpage apparaît sur les cartes présentées par la Région. Ces plaques ont été dessinées par un bureau d'études pour le schéma d'aménagement numérique régional. Celles-ci restent théoriques mais les critères retenus par le cabinet en font une bonne base de travail. Il est ainsi proposé, comme l'essentiel des territoires bretons, d'abandonner la réalisation d'une telle étude pour se consacrer plutôt au phasage, aux questions de la maîtrise d'ouvrage et aux études pré-opérationnelles qui devront être lancées dès l'approbation de la phase 1.

La pose de fourreaux télécoms d'attente

La question de la pose de fourreaux télécoms, à l'occasion de travaux de voirie ou d'enfouissement de réseaux, présente un intérêt stratégique pour le développement du très haut débit sur notre territoire. Jusqu'à très récemment, la pose de fourreaux se révélait économiquement intéressante à moyen terme, même en présence d'infrastructures de l'opérateur historique. Le changement de réglementation en ce domaine nous amène à revoir notre stratégie. En effet, l'Arcep impose à présent à Orange de communiquer la présence de ses réseaux et le contraint à les louer à des conditions économiques acceptables. Ainsi, la pose de fourreaux d'attente n'est recommandée que si le caractère stratégique d'un tronçon est avéré et l'absence de fourreaux existants constatée. Ce diagnostic est réalisé par QCD, avec l'appui du SDEF.

Résolution

Le Conseil d'administration prend acte des évolutions du dossier et des conditions d'intervention de l'Agence.

Le Président



Bernard Poignant

le Vice-Président délégué



Marc Andro

Questions diverses :

a) Location de locaux auprès de Quimper Communauté,
second immeuble de l'ensemble Marygold

En application de la délibération de principe du Conseil d'administration en date du 12 mai 2011, Quimper Cornouaille Développement a pris en location auprès de Quimper Communauté (locataire de premier rang) 158 m2 de bureaux dans le second bâtiment de l'ensemble Marygold, 3 rue Pitre Chevalier à Quimper, moyennant un loyer de 39 606 € TTC/an (valeur 2011).

S'agissant d'une convention soumise à l'approbation de l'organe délibérant comme rappelé par M. le Commissaire aux Comptes, il convient de confirmer expressément l'accord du Conseil d'administration sur le contrat signé.

Par ailleurs, 40 m2 restent aujourd'hui disponibles dans ce même immeuble, alors que l'Agence doit encore préserver des capacités d'accueil de collaborateurs et de stagiaires (emploi supplémentaire énergie à compter d'août, cf. Conseil d'administration du 2 avril 2012 ; emploi supplémentaire maritimité proposé dans le cadre du dossier d'appel à projets GIZC à compter d'octobre).

Aux mêmes conditions, le loyer correspondant ressortirait en conséquence à environ 10 000 € TTC/an.

Résolution

Le Conseil d'administration :

- *confirme son accord pour la location des 158 m2 engagée en 2011 selon les conditions du bail signé avec Quimper Communauté*
- *donne son accord de principe pour engager la location des 40 m2 restant aux mêmes conditions.*

Le Président

Bernard Poignant

le Vice-Président délégué

Marc Andro

g. Questions diverses :

b) Proposition d'un travail de recherche doctorale porté en commun avec l'Audelor

L'Audelor, agence de développement économique et d'urbanisme du pays de Lorient, nous propose de nous associer au portage d'un projet de contrat de recherche doctorale cofinancé par la région Bretagne.

Le sujet de recherche, « Réseaux d'entreprises et développement territorial en Bretagne sud » vise à approfondir la réflexion sur la force des liens dans l'analyse du développement des territoires du sud-ouest breton, non strictement métropolitain mais jalonné d'entités fortes et géographiquement proches (de Quimper-Cornouaille aux pays de Lorient et de Vannes).

Sujet de doctorat de géographie – aménagement du territoire de Rennes 2, il mobilisera les données statistiques et d'enquête existantes et surtout un travail qualitatif et d'enquêtes auprès d'entreprises à fort aspect d'innovation du territoire sud-ouest breton, interrogeant la réalité du concept d'encastrement social (l'entrepreneur ne réussit que s'il s'insère dans les réseaux sociaux) et les liens existant ou non entre nos territoires.

C'est un sujet d'intérêt commun des territoires de Bretagne sud et l'occasion de partager un thème concret de travail avec nos voisins morbihannais. Le coût de ce travail, 30 k€ /an sur 3 ans, est cofinancé à 50% par la région et le serait pour le reste entre les territoires concernés, soit pour QCD entre 5 et 7,5 k€ par an sur 3 ans (selon position de Vannes).

La recherche débiterait en octobre 2012.

Résolution

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne son accord de principe sur ce travail.

Le Président


Bernard Poignant

Le Vice-Président délégué


Marc Andro

9. Questions diverses :

c) Formalisation de l'engagement de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé dans l'élaboration de son nouveau Programme local de l'habitat

Suite à un rendez-vous de présentation méthodologique en mai entre la CoCoPaQ et l'agence, la communauté a engagé le lancement de l'élaboration de son nouveau PLH 2014/2020.

Les conditions financières sont établies - comme pour les autres programmes cornouillais - en prévision d'un temps à passer fonction du nombre d'habitants de la communauté, du nombre de communes et du nombre de communes supérieures à 3 500 habitants (indice de complexité en lien avec les seuils de l'article 55 de la loi SRU).

Le temps à passer a donc été estimé à 120 jours sur une base de 500€ moyen.

Le montant s'élève à 60 000€ auquel une réfaction de 20% est appliquée pour les communautés membres de l'agence. La contribution spécifique demandée à la CoCoPaQ est de 48 000€ sur deux exercices (40 % sur 2012 et 60% sur 2013).

Le planning défini doit permettre de mettre en œuvre le nouveau programme début 2014.

A cette fin et dans l'objectif de restitution du diagnostic en octobre, Cécile le Guennec, chargée d'aménagement responsable du dossier, accompagnée du pôle ressource de l'agence débute actuellement le bilan du PLH en cours et le diagnostic dans ses éléments statistiques. Chaque commune sera rencontrée en entretien avec les services de la communauté et l'élue en charge cet été pour la partie qualitative du diagnostic.

Résolution

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide les conditions d'élaboration du PLH de la Cocopaq.

Le Président


Bernard Poignant

le Vice-Président délégué


Marc Andro